Prestation de Serment de Son Excellence Monsieur Paul Biya, Président élu de la République du Cameroun (Jeudi, 06 novembre 2025)



PROGRAMME

Prestation de Serment de Son Excellence Monsieur Paul Biya, Président élu de la République du Cameroun (Jeudi, 06 novembre 2025)

PROGRAMME

MATINEE : PALAIS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Tenue de ville).

MATINEE: PALAIS DE la MATINEE: PALAIS DE la

09 h 00 - 09 h 30 : Arrivée des invités au Palais de l'Assemblée Nationale.

09 h 30 - 10 h 00 : Arrivée des Membres du Parlement, du Conseil Constitutionel et de la Cour Suprême.

10 h 00 - 10 h 50 : Arrivée des Membres du Gouvernement, des Chefs de Mission Diplomatique et des Représentants des Organisations Internationales.

10 h 50 - 11 h 10: Arrivée du 1^{er} Vice-Président du Conseil Economique et Social, des Présidents de la Cour Suprême, du Conseil Constitutionnel, du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, du Président de l'Assemblée Nationale et du Président du Sénat.

11 h 15 : Fin de la mise en place des personnalités.

12 h 00 : Arrivée de Monsieur le Président de la République et Madame Chantal BIYA au Palais de l'Assemblée Nationale.

- Honneurs militaires.
- Accueil par:
- le Président du Sénat ;
- le Président de l'Assemblée Nationale ;
- le Président du Conseil Constitutionnel.
- le Président de la Cour Suprême.
- Installation.
- Début de la cérémonie.
- Prestation de Serment.
- Discours inaugural du Chef de l'Etat.

12 h 45 : Fin de la cérémonie de Prestation de Serment au Palais de l'Assemblée Nationale.

- Honneurs militaires.
- Tir de cent et un coups de canon.
- Départ de Monsieur le Président de la République et Madame Chantal BIYA du Palais de l'Assemblée Nationale pour le Palais de l'Unité.

Vers 13 h 30 : Arrivée au Palais de l'Unité.

- Honneurs militaires.
- Installation.

APRES-MIDI: PALAIS DE L'UNITE

(Costume sombre, Ensemble habillé ou Tenue traditionnelle d'apparat).

15 h 00 - 15 h 30 : Remise des Attributs de Grand Maître des Ordres Nationaux à Monsieur le Président de la République (sur invitation).

- Personnalités invitées :
- les Membres du Bureau du Sénat ;
- les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;
- les Membres du Gouvernement et Assimilés ;
- les Membres du Conseil Constitutionnel (tenue solennelle);
- les Membres du Bureau de la Cour Suprême (tenue solennelle) ;
- les Membres de Election's Cameroon (ELECAM);
- le Chef d'Etat-Major des Armées.

Heure limite d'arrivée: 14 h 30

- 16 h 00 17 h 00 : Présentation du Corps Diplomatique et des Corps Constitués Nationaux à Monsieur le Président de la République au Palais de l'Unité (sur invitation), dans l'ordre protocolaire suivant :
- les Chefs de Mission Diplomatique et les Représentants des Organisations Internationales (en jaquette, en tenue sombre ou en tenue traditionnelle d'apparat);
- le Bureau du Sénat ;
- le Bureau de l'Assemblée Nationale ;
- le Gouvernement;
- le Bureau du Conseil Economique et Social;
- le Conseil Constitutionnel (tenue solennelle) ;
- le Bureau de la Cour Suprême (tenue solennelle) ;
- le Bureau politique du RDPC ;
- les Dirigeants des autres Partis Politiques représentés à l'Assemblée Nationale et au Sénat;
- les Recteurs des Universités de Yaoundé I et II ;
- les Membres de Elections Cameroon (ELECAM);
- les Membres de la Commission Nationale Anticorruption (CONAC)
- les Membres de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM);
- les Membres du Conseil National de la Communication (CNC);
- le Comité National de Désarmement, de démobilisation et de Réintégration ;
- la Délégation des Présidents des Conseils Régionaux et des Maires ;

- les Responsables des Organisations Socioprofessionnelles d'Employeurs et des Travailleurs;
- les Représentants des Autorités Religieuses (tenue solennelle);
- la Délégation des Opérateurs Economiques ;
- la Délégation de l'Administration Centrale du Ministère de la Défense;
- la Délégation des Etats-Majors Centraux du Ministère de la Défense ;
- la Délégation des officiers Généraux en Deuxième Section ;
- le Secrétariat Général de la Présidence de la République, le Cabinet Civil de la Présidence de la République, les Services Chargés des Relations avec les Assemblées, la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux, les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, le Ministère des Marchés Publics, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, la Direction Générale de la Recherche Extérieure, les Conseillers Spéciaux à la Présidence de la République, les Ambassadeurs Itinérants, l'Intendance du Palais de l'Unité, des Résidences et des Pavillons Présidentiels, l'Etat-Major Particulier du Président de la République, la Direction de la Sécurité Présidentielle, la Garde Présidentielle, le Protocole d'Etat.

Heure limite d'arrivée : 15 h 30

SOIREE : PALAIS DE L'UNITE

(Costume sombre, Ensemble habillé ou Tenue traditionnelle d'apparat).

Réception offerte par MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE et MADAME Chantal BIYA au Palais de l'Unité (sur invitation).

17 h 30 : Ouverture des portes du Palais de l'Unité.

- Accueil et installation des invités par le Protocole d'Etat.

19 h 30 : Fermeture des portes du Palais de l'Unité.

- Fin de la mise en place des personnalités.

19 h 40 : Ouverture des Buffets.

20 h 00 : Arrivée du COUPLE PRESIDENTIEL à la Salle des Banquets.

21 h 00 : Fin de la réception./-